

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 45 (1957)

Heft: 848

Artikel: La Commission des Droits de l'Homme : conscience des Nations Unies

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-268972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

Que l'intérêt guide
les individus? Sans
doute. Mais la peur
bien davantage en-
core.

Paul CHAPONNIÈRE.

Compte de chèques postaux 1.943

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

M^{me} WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES

M^{me} Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel

des publications de l'Alliance
des Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.)

Abonnement de soutien . . . 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

La Commission des Droits de l'Homme

Conscience des Nations Unies

Les événements tragiques de ces derniers mois ont porté un coup sensible au prestige des Nations Unies, les esprits justes et droits, constatant le mépris dont témoigne plus d'un gouvernement pour les principes proclamés par l'ONU, hochent la tête avec découragement et renoncent à placer leur espoir dans une instance internationale qui ne parle pas avec une égale sévérité aux faibles et aux puissants. Une instance qui n'a pas les moyens pratiques de faire respecter les décisions de l'assemblée générale, leur paraît vouée à l'échec.

Se fondant sur ces faits et l'opinion bien souvent indignée de ses membres, plus d'une association féminine, qui jouit du statut consultatif sur le plan économique et social auprès des Nations Unies, se demandait s'il était décent d'envoyer des représentantes à la session de la Commission des Droits de l'Homme, annoncée du 1er avril au 27, au Centre européen des Nations Unies (Genève).

Les absents ont tort, c'est une vérité d'expérience, aussi a-t-il été décidé qu'il fallait être présentes, mais qu'une lettre serait envoyée au Secrétaire général, par les associations réticentes, afin de marquer la profonde déception ressentie.

Nous voudrions tenter de présenter ici une vue juste de la situation telle qu'elle nous est apparue dès les premières séances. Le public est enclin, lorsqu'il dit ONU, à voir un bloc, une sorte de géant, étranger à nous-mêmes, que nous félicitons ou que nous accusons selon les cas.

Rien de plus faux. L'ONU est une plateforme où s'agit une foule mouvante, et il appartient à tous ceux qui veulent apporter, en ce monde, leur faible effort de bienveillance et de coopération humaine, de s'intéresser à ce travail, d'y participer, si possible. Leur conscience ne doit être en paix que lorsqu'ils auront tout tenté, avec les moyens dont ils disposent, pour faire entendre la voix de la justice et demandé le respect des droits humains.

Le premier objet à l'ordre du jour faisait déjà apparaître qu'une simple commission de dix-huit membres est profondément diverse sur la question des principes. Certains représentants parlaient du prochain anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme (10 décembre 1958), du ton détaché de fonctionnaires qui ont une cérémonie à mettre sur pied et qui ne se soucient pas de savoir si elle est, oui ou non, opportune.

Mais pour d'autres, il en allait tout autrement. Ils se rendaient compte que toute manifestation triomphante aurait été choquante. Il ne s'agira donc pas du tout de la « fête » de la Déclaration, mais de la commémoration d'une date qui a suscité d'immenses espoirs, commémoration qu'il faut préparer minutieusement, sur le plan national et international, afin d'exercer une action éducative sur

tout parmi les jeunes. Ce n'est pas l'idéal proclamé qui est fautif, mais les malheurs humains qui ont peine à tendre vers le but. Après les horreurs de la seconde guerre mondiale, un élan irrésistible a porté la majorité des peuples à vouloir le respect de la personne humaine. Ne laissons pas ralentir cet élan et, en toute humilité, continuons avec persévérance, soutenons l'effort.

D'ailleurs, tout est-il négatif dans ce bilan de presque dix années? Certes, on n'a pu encore adopter le texte des pactes, par lesquels se lieraient les gouvernements; malgré le désir de la déléguée de Pologne de les voir sous toit pour l'anniversaire, c'est un souhait qui ne peut être réalisé. Mais même en l'absence d'obligation, des résultats ont été acquis. Le délégué d'Israël recommandait de mettre en évidence, par exemple, les nombreuses conventions professionnelles qui ont été élaborées selon les principes de la Déclaration, sous l'égide de l'Organisation internationale du travail.

Et nous, femmes, ne devons-nous pas convenir que cette Déclaration, dont le prestige moral a puissamment agi sur les parlementaires, a fait admettre le principe des droits politiques féminins dans une foule de constitutions? Ce serait, de notre part, noire ingratitude d'oublier la transformation incroyablement rapide des lois, en ce qui concerne le sexe féminin, qu'il était recommandé de traiter sur un pied d'égalité.

Lorsque viennent tour à tour en discussion, les sujets, sur lesquels nous reviendrons, prévus par l'ordre du jour, projet de déclaration des droits de l'enfant, lutte contre les mesures discriminatoires et la protection des minorités, droit d'asile, droit en vertu duquel nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé, il apparaît clairement que la commission est bien une tribune où s'affrontent les convictions les plus profondes des hommes. Sous l'éloquence des interventions apparemment protocolaires, des délégués ou des représentants des organisations non-gouvernementales, on sentait vibrer l'anxiété, on percevait l'écho des tragédies de l'humanité, enfance misérable, minorités opprimées, flots harassés de réfugiés, martyre des champions de la liberté...

Ainsi que le disait, en son discours d'ouverture, le professeur Cassin (France), président sortant, la Commission des droits de l'homme n'est pas un simple organe administratif, subalterne, mais « elle a été créée directement, par une disposition expresse de la Charte de San-Francisco », dans un élan irrésistible, comme nous le disons plus haut, afin d'empêcher le retour d'inhumaines persécutions.

Cette commission ne doit-elle pas rester comme la conscience vivante des Nations Unies, et ne devons-nous pas constamment rappeler ses devoirs et ses buts?

46^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'

Association Suisse pour le Suffrage féminin

Dimanche 26 mai 1957, à Olten

Aula de l'Ecole « Frohheim »

10 h. Assemblée des délégués, séance publique. 12 h. 30 Banquet à l'Hôtel Glockenhof. 14 h. 30 Reprise de la séance.

Messe catholique à 7 h. et 8 h. 30 — Lecture biblique en français et en allemand de 9 h. 30 à 9 h. 50. Culte Vieux-Catholique à 9 h. à la Stadtkirche.

L'abonnement au « Mouvement Féministe » comprend aussi l'abonnement à « Femmes Suisses »

EXTRAIT VITAMINEUX



Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE



sous contrôle de l'Institut des vitamines

ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

56^{me} Assemblée de déléguées

Lugano 4-5 mai 1957

Mesdames,

Ce sont les associations tessinoises affiliées à l'Alliance, qui s'unissent pour nous convier à tenir cette année notre assemblée à Lugano. Nous sommes très heureuses de l'occasion qu'elles nous offrent d'entrer en contact plus étroit avec elles, d'apprendre à connaître dans quelles conditions particulières se posent, pour elles, les problèmes qui sont les nôtres à toutes et de mettre en commun les expériences faites.

Le samedi verra se dérouler la séance administrative; du fait des démissions présentées par plusieurs membres de notre comité, six postes sont à repourvoir; nous désirons attirer votre attention sur l'importance qu'il y a à ce que non seulement les diverses régions du pays, mais aussi les divers milieux féminins soient représentés, et le soient par des femmes de caractère et d'initiative, prêtes à consacrer à leurs fonctions assez de leur temps et de leur intérêt.

En fin d'après-midi, les autorités nous convient aimablement à une réception et

les Tessinoises nous offriront pour la soirée un très agréable programme récréatif.

La séance du dimanche, qui débutera à 9 h. 15, sera consacrée à exposer divers aspects de la question du travail à domicile. C'est une question d'actualité, en effet: en dépit du plein emploi, ce travail reste pour beaucoup de femmes une urgente nécessité, mais sa distribution, son écoulement et son rendement posent des problèmes constants.

Il est à peine besoin de rappeler la beauté de Lugano et de ses environs; nous espérons qu'une promenade en bateau nous permettra de l'admirer à notre aise, tout en nous donnant le loisir de faire connaissance de nos hôtes ou de renouveler des conversations amicales.

Nous souhaitons que vous puissiez venir nombreuses à cette première assemblée de l'Alliance en terre tessinoise et nous vous prions de croire, Mesdames, à nos sentiments sincères.

La présidente : Denise Berthoud
La vice-présidente : Elisabeth Nägeli

La Foire de Bâle

Vue par la ménagère

Dans la cohue qui envahit les bâtiments et les halles, les stands d'expositions devant lesquels défilent d'innombrables visiteurs, il est impossible de donner une vision complète de cette 41^{ème} foire, avec ses 2300 exposants, environ. L'un découvre par hasard ce que l'autre a manqué et l'enregistre.

La maîtresse de maison s'intéresse d'abord aux aménagements d'intérieurs simples ou coquets, elle admire l'art sobre et pratique des meubles modernes qui sont conçus en fonction de leur emploi: ils prennent le moins de place possible — les logements actuels étant pour la plupart si restreints — et cependant leur forme est belle, comme celle de ces lits qui sont basculés pour la nuit hors d'une armoire où ils sont restés dressés pendant la journée, comme celle des tables et des chaises en métal léger, des sympathiques sièges rembourrés, des magnifiques rideaux tissés à la main, aux dessins nouveaux et aux teintes harmonieuses. Par contraste, les chaises et parasols de jardin, dont les tons vifs jettent des taches de couleur dans la verdure, paraissent d'autant plus bariolés.

Voilà des servier-boys pourvus de plaques chauffantes électriques et une combinaison ultra nouvelle: un petit poêle électrique sur trois pieds qui, chauffe en hiver, mais qui, en été, en tirant simplement un bouton, est transformé en ventilateur.

Voilà le porte-serviettes métallique qui, en hiver, sèche rapidement les linges humides, grâce à des tubes électriques chauffants, voici le fer à bécot électrique et le foyer aux trois possibilités de chauffage, le bois, le gaz et les deux plaques électriques. Quelle ménagère ne serait enthousiasmée par les machines modernes qui lavent, cuisent, rincent et essorent tout à la fois.

Pour épargner la force et gagner de la place, quoi de plus attrayant que cette cuisine

moderne où tout peut être rangé dans des armoires de métal chromé aisément lavables. Au-dessus et au-dessous du fourneau, de l'évier, se trouvent des tiroirs, le frigidaire, ainsi que la poubelle qui s'ouvre et se ferme automatiquement. Une tablette se tire, sur laquelle on peut éplucher, cuisiner, poser la vaisselle; de la niche qui se trouve au-dessous, on fait surgir un siège en forme de tabouret de piano. Dans une petite armoire sont rangées, selon un ordre méthodique, les casseroles, les couvercles, les louches... La lampe — une simple ampoule montée sur un fil de cuivre en trois parties recouvert de plastique — est fort pratique, selon les besoins, on peut la placer dans un vase, une ancienne bouteille de Chianti (elle a fort bonne façon, ma foi!), ou bien, en pliant le fil, on peut la suspendre à la paroi et l'utiliser comme lampe de piano ou de chevet et même comme lampe de cave, s'il s'y trouve une fiche de contact.

Le rêve de la maîtresse de maison, c'est une machine à coudre — non pas le meuble inesthétique et encombrant de nos grands-mères — mais une machine maniable, facile à mettre dans un coffret et qui serve non seulement à coudre, mais à repasser, à raccommoder, à broder.

Gagner du temps et de la place, voilà la devise de la ménagère, elle peut s'y conformer si elle est aidée par de nombreux appareils dont un choix riche s'offre à elle: marmites à vapeurs, hachoirs, mixers, aspirateurs qui tout ensemble balayent, râclent, cirent, frottent, machines à café avec filtre, fers à repasser, grille-pain, grils à rôtir, etc.

L'éclairage des habitations peut être installé aujourd'hui au moyen d'appareils, qui ressemblent à des fleurs lumineuses ou à des feux d'artifice et qui sont à la fois pratiques ou élégants, intimes ou pleins de goût. Voyez ces tiges à fleurs lumineuses qui peuvent se plier, s'incliner à volonté, pour servir à tous les usages.

(suite en page 2)

Situation assurée!... Oui, en suivant les cours de

L'INSTITUT FLORIANA

Ecole de jardinières d'enfants
et institutrices privées

Villa Sussex - Pontaise 15

Lausanne - Tél. 24 14 27

Vous trouverez un emploi lucratif
et féminin.

Placement des élèves assurés

